

L'économie **SOCIALE** tout bénéf pour ma **COMMUNE**



Découvrez tout ce que
l'économie sociale peut
apporter à votre commune



Sommaire

1. L'économie sociale	5
2. Marchés publics	9
3. Entreprises d'insertion	13
4. Transition énergétique	17
5. Agriculture et alimentation durables	21
6. Réemploi, recyclage et économie circulaire	29

Edito

Votre commune a tout à gagner avec l'économie sociale !

→ *Qu'y a-t-il de commun entre une crèche associative, un centre d'insertion socioprofessionnelle, un espace culturel, une épicerie coopérative de quartier, une boutique de seconde main solidaire, une entreprise de travail adapté et une maison médicale ?*

Toutes ces organisations, qui rendent des services essentiels et concrets à la population, sont des organisations d'économie sociale. Elles ont donc toutes comme dénominateur commun de placer l'humain avant le profit et de servir avant tout l'intérêt général.

À l'échelle de votre commune, vous devez faire face à des besoins grandissants : susciter l'emploi et la formation, lutter contre l'isolement et la précarisation, accompagner la transition énergétique, renforcer la cohésion sociale, favoriser l'économie circulaire, dynamiser votre territoire... Les organisations d'économie sociale sont justement des alliées de choix pour vous aider à faire face aux enjeux de la transition sociale et écologique.

En tant qu'organisation représentative de l'économie sociale en Belgique francophone, ConcertES a à cœur de vous faire découvrir l'incroyable potentiel de ses membres pour votre territoire.

Dans ce **CAHIER THÉMATIQUE**, vous trouverez des sources d'inspiration pour répondre aux défis qui se posent dans votre commune :

Il existe aussi une **INTERFACE DIGITALE** qui illustre l'économie sociale à l'échelle de votre commune : à consulter et à partager sans modération !



Vous trouverez également des propositions politiques pour développer l'économie sociale dans votre Commune dans le mémorandum que nous avons rédigé avec nos 23 organisations membres dans le cadre des élections de 2024, disponible sur notre site www.concertes.be

Vous voulez en savoir plus, soutenir ou développer un projet d'économie sociale dans votre commune ? Contactez notre équipe (contact@concertes.be - 010/456.450) ! Nous mettrons avec plaisir notre réseau à votre disposition pour vous accompagner.

ENSEMBLE, SUR VOTRE COMMUNE AUSSI, METTONS L'HUMAIN AU CENTRE !

Avec mes meilleures salutations,
Bénédicte Sohet
Secrétaire générale de ConcertES



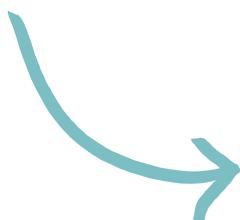




1

L'économie SOCIALE

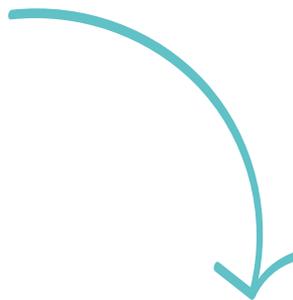
**UN LEVIER POUR UNE
TRANSITION JUSTE ET
DURABLE DANS VOTRE
COMMUNE**



ASBL, coopératives, fondations, mutuelles : ces types d'organisations bien connues sont l'économie sociale ! Héritières des premières caisses de santé et des coopératives ouvrières, dès le XIXe siècle, elles ont en commun de proposer des biens et des services innovants et durables, où les intérêts sociaux et environnementaux priment sur le profit : **un vrai atout pour votre commune !**

L'HUMAIN AVANT LE PROFIT

Contrairement à l'économie conventionnelle, l'économie sociale ne cherche pas en priorité à faire du profit, mais à répondre à des besoins sociaux : réduire les inégalités, créer de l'emploi durable et respectueux de l'environnement, proposer des services essentiels délaissés par le secteur privé classique.



DES PRINCIPES COMMUNS

Toutes les organisations d'économie sociale s'appuient sur des règles communes de fonctionnement :

→ UNE FINALITÉ SOCIALE

La finalité sociale et les conditions de travail priment sur le bénéfice financier et la rémunération des actionnaires, volontairement limitée. Les bénéfices sont réinjectés dans l'activité pour avoir plus d'impact positif sur la société.

→ UNE GESTION DÉMOCRATIQUE

En économie sociale, la personne prime toujours sur le capital. Le pouvoir n'est donc pas lié au nombre de parts possédées : les décisions stratégiques sont prises selon le principe d'une personne = une voix.

→ L'AUTONOMIE DE GESTION

Les organes de décision des entreprises d'économie sociale (assemblée générale, conseil d'administration) sont indépendants de leurs éventuels financeurs, qu'il s'agisse d'institutions publiques (subsidés) ou d'entreprises privées (dons).



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN BELGIQUE FRANCOPHONE



258.000 emplois



11.800 organisations



+6,2% de création d'emplois salariés
entre 2018 et 2022

Plus de données via l'Observatoire de
l'économie sociale : www.observatoire-es.be

TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Énergie, santé, culture, agriculture, alimentation durable, recyclage et récupération, finance, construction, mobilité, presse, espaces verts, nettoyage, immobilier, commerce, Horeca, insertion socioprofessionnelle... Les entreprises d'économie sociale sont présentes dans tous les secteurs d'activités, y compris les plus innovants.

→ Découvrez les acteurs de l'économie sociale de votre territoire dans l'annuaire de l'économie sociale : conso.economiesociale.be

UN LEVIER POUR UNE TRANSITION JUSTE ET DURABLE

À l'instar des Petits Riens, les entreprises sociales ont été des pionnières de l'économie circulaire dès les années 50. La puissance du modèle et la capacité d'innovation de l'économie sociale en faveur d'une transition vers une société juste et durable sont aujourd'hui largement reconnues. En témoignent le Plan d'action pour l'économie sociale de la Commission européenne (décembre 2021), les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail et de l'OCDE (juin 2022) et la résolution des Nations Unies sur la promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable (avril 2023).

LE CADRE BRUXELLOIS

En Région de Bruxelles-Capitale, les entreprises sociales sont définies par une Ordonnance de 2018 et peuvent demander un agrément régional. Il leur permet d'obtenir des primes ou des financements spécifiques et de participer à des appels à projets au titre d'entreprises sociales innovantes. Certaines sont spécifiquement mandatées comme entreprises d'insertion socioprofessionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

La liste des entreprises sociales agréées est à retrouver en ligne sur le site de Bruxelles Économie et Emploi : www.economie-emploi.brussels/entreprises-sociales-recherche

UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

Services à la personne, circuits courts, clusters d'innovation sociale, emplois locaux : les organisations d'économie sociale proposent des solutions innovantes, solidaires et durables pour répondre aux besoins de proximité géographique et sociale.

Soutenir l'économie sociale dans votre commune, c'est :

- ④ **DÉVELOPPER UN EMPLOI DURABLE, SOLIDAIRE, RÉSILIENT ET NON DÉLOCALISABLE**, qui lutte contre les inégalités et l'isolement social ;
- ④ **PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES**, avec une finalité sociale ;
- ④ **ENGAGER CONCRÈTEMENT UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE AVÉRÉE** : commerce équitable, épargne solidaire, énergies renouvelables, récup', insertion, solidarité, circuits courts... Pas de greenwashing : les solutions sont réelles ;
- ④ **RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE**, en favorisant la participation citoyenne à des projets collectifs.

→ Transition énergétique, emploi, cohésion sociale, environnement, participation citoyenne, culture, propreté urbaine, commerces... **DÉCOUVREZ TOUT CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE PEUT APPORTER À VOTRE COMMUNE !**



2

Marchés PUBLICS

INTÉGREZ DES CLAUSES SOCIALES



*Travaux, services ou fournitures : votre commune lance chaque année de nombreux marchés publics pour fonctionner et proposer des services à la population, en toute transparence et dans le respect des règles de concurrence. En incluant des clauses sociales dans vos cahiers des charges, vous avez le pouvoir de **CONCRÉTISER VOTRE ENGAGEMENT SOCIAL.***

PAS SEULEMENT UN CRITÈRE DE PRIX

Quels critères de sélection allez-vous privilégier pour la sélection des prestataires ? Le prix, bien entendu : compte tenu de la situation des finances locales, il reste un critère essentiel. Tout comme doit l'être le niveau de qualité ou les conditions de réalisation. À ce titre, des clauses sociales vous permettent de contribuer à des démarches de formation et d'insertion. Vous avez ainsi l'opportunité de **RENFORCER L'INCLUSION ET LA COHÉSION SOCIALE AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE.**

UN ENGAGEMENT SOCIAL

Intégrer des clauses sociales dans vos marchés vous permet de contribuer à **CRÉER DES OPPORTUNITÉS d'EMPLOI**, de **FORMATION** et d'**INCLUSION** pour des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap. Ces activités sont assurées par des organisations d'économie sociale dont le but est toujours de **PLACER L'HUMAIN AVANT LE PROFIT** et de donner la primeur à leurs missions sociales. Les bénéfices sont réinvestis dans l'activité pour augmenter l'impact sur la société : vous avez donc la certitude que l'**ARGENT PUBLIC** ne rémunère pas un actionnariat lointain, mais **CONTRIBUE À RÉPONDRE À DES BESOINS SOCIAUX DE PROXIMITÉ.**

AGIR POUR UNE TRANSITION JUSTE ET DURABLE

En Belgique, les marchés publics représentent plus de 15 % du PIB, ce qui en fait un levier puissant pour une transition juste et durable. Car **TOUS LES TYPES DE MARCHÉS PEUVENT INCLURE DES CLAUSES SOCIALES :**

- Les **MARCHÉS DE TRAVAUX** : construction, rénovation, voiries, etc.
- Les **MARCHÉS DE SERVICES** : entretien d'espaces verts, catering événementiel, collecte et traitement de déchets, archivage électronique, blanchisserie, etc.
- Les **MARCHÉS DE FOURNITURES** : matériels électroniques, mobilier de bureau, goodies, etc.

QUELLES CLAUSES SOCIALES PRÉVOIR ?

Pour donner un coup de pouce aux entreprises d'économie sociale dans vos marchés publics, vous pouvez activer :

LA CLAUSE SOCIALE FLEXIBLE

Vous demandez à l'entreprise sélectionnée, au choix, de prendre des initiatives en matière:

- de formation pour des personnes en recherche d'emploi ou d'apprenants en formation ;
- ou d'insertion socioprofessionnelle pendant l'exécution du chantier, en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'économie sociale d'insertion;
- Ou une combinaison des deux.

LA CLAUSE SOCIALE DE FORMATION

Vous demandez une démarche de formation pour des personnes en recherche d'emploi ou en formation pendant l'exécution du chantier.

LA CLAUSE SOCIALE DE RÉSERVATION À UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION

Vous pouvez faire le choix de réserver un ou plusieurs lots, ou même l'entièreté du marché, à des entreprises actives dans le domaine de l'insertion.



DES COMMUNES L'ONT FAIT !

En 2024, la commune d'Ixelles a passé un marché public pour la numérisation de ses archives urbanistiques. Dans sa volonté d'être pro-active dans l'intégration socioprofessionnelle de personnes en situation de handicap, la commune a réservé ce marché à des Entreprises de Travail Adapté et à des opérateurs économiques dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap. Seules ces entreprises ainsi que les ateliers, opérateurs et programmes qui répondent à des conditions équivalentes, pouvaient rendre une offre.

UNE OBLIGATION DANS CERTAINS CAS

En Région de Bruxelles-Capitale, intégrer des critères écologiques, sociaux et éthiques dans les marchés publics est une obligation pour les marchés publics de travaux ($\geq 750.000\text{€}$ HTVA) et les marchés de services (\geq au seuil fixé pour la publicité européenne) si leur durée d'exécution est ≥ 60 jours ouvrables..

Source : Circulaire du 19 juillet 2018 relative à l'obligation d'insertion de clauses sociales dans les marchés publics régionaux.

COMMENCER PAR UNE CONSULTATION PRÉALABLE

Avant d'inclure des clauses sociales dans votre marché, vous avez tout intérêt à prévoir une phase de consultation préalable. Cette étape vous permet de **MIEUX CONCEVOIR VOTRE APPEL D'OFFRES**, en s'appuyant sur l'avis d'expertes et experts indépendants ou d'acteurs du marché. Les avantages ? Une **MEILLEURE COMPRÉHENSION DU MARCHÉ**, par l'adjudicateur et par l'adjudicataire, un ciblage plus pointu des entreprises, des objectifs plus cadrés et, finalement, des **OFFRES** à la fois **PLUS NOMBREUSES** et **PLUS QUALITATIVES** !

POURQUOI PAS UNE SOUS-TRAITANCE RÉSERVÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Lorsque nous accompagnons les pouvoirs adjudicateurs dans leur souhait d'inclure des considérations sociales dans leurs marchés publics, nous posons systématiquement la question de la possibilité d'inclure une clause de sous-traitance à l'économie sociale, voire même de réserver le marché ou bien une partie du marché à des entreprises d'économie sociale. Nous défendons les valeurs de l'économie sociale, car le secteur répond à deux enjeux très importants pour nous : proposer une expérience professionnelle de qualité à un public fragilisé sur le marché de l'emploi et favoriser le développement de l'emploi et de l'économie locale..

Nicolas de Prémare,
Conseiller au sein du pôle clauses sociales - Actiris.

POUR VOUS AIDER

Les structures d'accompagnement sont là pour vous aider à concevoir cette consultation préalable et rédiger les clauses sociales de vos marchés.

CONTACTEZ

Le helpdesk gratuit de SAW-B, une fédération des entreprises d'économie sociale spécialisée sur les questions de marché public : clausessociales@saw-b.be

→ Consultez la brochure réalisée par la Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté (FEBRAP) pour comprendre comment les marchés publics vous permettent de respecter le quota d'engagement de personnes en situation de handicap : *Pour vos marchés publics, osez nos compétences* sur www.onsa-dapte.be



3

Entreprises d'INSERTION

**AGIR CONCRÈTEMENT
POUR L'EMPLOI ET LA
FORMATION**



*Vous pensez qu'il est possible d'avoir accès à **des prestations de qualité** tout en **luttant contre le chômage et l'exclusion** ? Vous avez raison ! Les **460 entreprises agréées d'insertion socioprofessionnelle** de Belgique francophone en font la preuve chaque jour et votre commune peut prendre une part active à cette dynamique.*

UNE FORMATION ET DES EMPLOIS, DURABLES ET DE QUALITÉ

Les entreprises du secteur de l'insertion socioprofessionnelle ont toutes pour vocation de **RENFORCER LES COMPÉTENCES** socio-professionnelles ou d'offrir des emplois durables et de qualité à des publics fragilisés : personnes sans emploi, peu qualifiées, éloignées de l'emploi depuis longtemps ou en situation de handicap, en particulier. Ces entreprises proposent également un suivi (psycho) social et travaillent ainsi autant à la **RÉINSERTION SOCIALE** que **PROFESSIONNELLE** de leurs bénéficiaires.



L'INSERTION, ÇA MARCHE !

Ici, c'est comme une petite famille. Mes collègues sont vraiment mes amis, d'un respect et d'une gentillesse incroyables. Tout ce que je fais, c'est enrichissant. Pour le mailing, par exemple, quand je sais que les gens l'ont en main, je suis content. Si je ne travaillais pas, je n'aurais aucune fierté. Parce que c'est par mon travail que j'arrive à réaliser de belles choses. Si je restais à la maison, je me sentirais rejeté par la société. Et puis, c'est important d'avoir un salaire : ça nous permet des loisirs ou des vacances et ça paie les courses. Dans d'autres sociétés, ils font très bien leur travail. Mais ici, chaque personne a sa différence. Il y a des personnes qui ont des difficultés à s'exprimer, d'autres des émotions trop fortes ou qui ont toujours besoin d'indications pour être rassurées. Ça, c'est mon cas. Mais l'éducateur vient vers nous et nous montre les bons gestes. Ça permet de nous améliorer.

Benoit Wauters, travailleur à l'Ouvroir depuis plus de 35 ans.

En situation de handicap, il a exercé différents emplois dans cette entreprise bruxelloise de travail adapté : ouvrier de production, manutentionnaire dans la section mailing ou artisan en upcycling.

TROIS TYPES D'AGRÉMENTS

EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

1

LES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (OISP)

Pour **FORMER** des personnes éloignées du marché du travail, les OISP proposent des formations transversales (alphabétisation, français langue étrangère et formation de base), des formations professionnalisantes (pré-formation et formation qualifiante en Horeca, construction, informatique, administratif) et des ateliers d'orientation professionnelle. Un accompagnement psychosocial en parallèle permet d'aider la personne en recherche d'emploi de stabiliser son parcours et ainsi de maximiser ses chances d'accéder à un emploi. Les OISP bruxellois regroupent les opérateurs de formation professionnelle, les Ateliers de Formation par le travail (AFT), les Missions Locales (MLOC) et un opérateur de guidance.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le site de la FeBISP, la Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale d'insertion : www.febisp.be

Retrouvez tous les OISP bruxellois sur le site de Bruxelles Formation : www.bruxellesformation.brussels.

2

LES ENTREPRISES SOCIALES MANDATÉES EN INSERTION (ESMI)

Pour **ACCOMPAGNER ET FORMER** des personnes particulièrement éloignées de l'emploi, les ESMI proposent un accompagnement qui comprend à la fois une formation à l'emploi, le développement de l'autonomie et un projet d'insertion ou de transition.

Les entreprises sociales mandatées en insertion sont actives dans de nombreux secteurs

d'activité comme l'Horeca, le multimédia, l'animation, la construction, les espaces verts, l'interprétariat social, la vente ou le recyclage et la revalorisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le site de la FeBISP, la Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale d'insertion : www.febisp.be

Retrouvez toutes les entreprises sociales mandatées en insertion sur le site de Bruxelles Économie Emploi : www.economie-emploi.brussels

3

LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ (ETA)

Pour assurer à toute personne en situation de handicap la possibilité d'exercer un travail utile, rémunérateur et valorisant dans un environnement adapté, aussi bien en termes d'accompagnement que d'environnement, de poste et de rythme de travail ou de formation. Du conditionnement à la logistique en passant par l'entretien d'espaces verts, la blanchisserie ou la construction, les ETA bruxelloises maîtrisent plus de 60 métiers différents, dont 20 particulièrement demandés par des organisations publiques (mailing, reliure, parcs et jardins, nettoyage, numérisation, menuiserie, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le site de la FEBRAP, la Fédération bruxelloise des entreprises de travail adapté : www.febrap.be

Découvrez toute leur offre adaptée aux marchés publics sur www.onsadapte.be



VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AGIR

À l'échelle de votre commune, vous pouvez agir pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle :

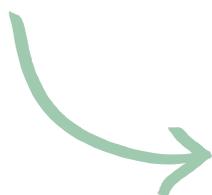
- **FAIRE CONNAÎTRE** : vos services peuvent sensibiliser et orienter les personnes fragilisées vers les services d'insertion socioprofessionnelle, pour encourager les parcours de formation et la recherche d'opportunités professionnelles valorisantes ;
- **LES CHOISIR COMME PRESTATAIRE** : intégrer des clauses sociales dans vos marchés publics vous permet de bénéficier de prestations de qualité tout en proposant des opportunités commerciales concrètes aux entreprises d'insertion socioprofessionnelle ;
- **LES SOUTENIR** : financièrement ou matériellement, plusieurs communes ont même contribué à l'émergence d'entreprises d'insertion sur leur territoire. Pourquoi pas vous ?



4

Transition ÉNERGÉTIQUE

**UNE ÉNERGIE
RENOUVELABLE,
CITOYENNE ET LOCALE**



*Comment produire directement sur le territoire **de l'énergie renouvelable**, au bénéfice de la population et des administrations locales ? Avec les **coopératives citoyennes d'énergie renouvelable**, organisations d'économie sociale par essence ! Qu'il s'agisse de photovoltaïque, d'hydroélectricité, de biomasse ou d'éolien, ces organisations d'économie sociale sont **vos partenaires** pour mettre en œuvre la transition énergétique de votre commune.*

DES COMMUNES MOBILISÉES

Pour **RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE COMMUNALE**, se prémunir des aléas du coût de l'énergie et prendre leur part dans la **RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**, de plus en plus de communes bruxelloises s'impliquent dans la transition énergétique. Avec son **PLAN PACE** (Air-Climat-Energie), la Région bruxelloise s'est fixée pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 et de contribuer à la neutralité carbone pour 2050, dès 2040 pour les bâtiments publics.

LES COOPÉRATIVES D'ÉNERGIE: SOCIALES PAR DÉFINITION

La coopérative citoyenne d'énergie permet justement à des personnes physiques et des autorités locales de produire et de gérer ensemble de l'énergie renouvelable, produite localement et disponible à moindre coût. Le mode d'organisation sur lequel elle s'appuie est propre à l'économie sociale avec :

- L'objectif de fournir un service à **VALEUR AJOUTÉE SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**, plutôt que de faire du profit ;
- Une **AUTONOMIE DE GESTION**, confiée à ses membres.



LES 4 AVANTAGES DES COOPÉRATIVES CITOYENNES D'ÉNERGIE



- 1 PLUS D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE**, grâce à une production locale et renouvelable d'électricité et de chaleur en circuit court ;
- 2 UNE ÉNERGIE VERTE PLUS ABORDABLE** grâce, notamment, à la mutualisation des coûts et l'absence de recherche de profit ;
- 3 UN ENGAGEMENT CITOYEN FORT ET MOBILISATEUR**, pour une production d'énergie collective et démocratique ;
- 4 LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX** liés à la production, à l'installation et à la maintenance des outils de production d'énergie.

UN GROS POTENTIEL DE PRODUCTION SANS INVESTIR

En Région bruxelloise, seulement 6% des espaces en toiture sont équipés de panneaux solaires. Le potentiel énergétique est donc énorme et peut être associé à une multitude d'avantages économiques et sociaux dans les quartiers. Coopérative citoyenne d'énergie à Bruxelles, Brupower peut vous aider à accélérer la transition énergétique au sein de votre commune, sans coût additionnel. Valoriser les toitures des bâtiments publics, par exemple, permet de produire suffisamment d'énergie pour en faire profiter les citoyennes et citoyens du quartier. Grâce aux apports de ses membres, Brupower finance l'installation de panneaux solaires et partage localement l'énergie produite. Tout le monde peut ainsi bénéficier d'une énergie durable à des tarifs compétitifs et stables. À Saint-Gilles, par exemple, Brupower et son partenaire PajoPower installent des panneaux solaires sur 5 bâtiments communaux et organisent le partage d'énergie avec le voisinage.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous voulez en savoir plus ou collaborer ?
Contactez Brupower : hello@brupower.be

DANS VOTRE COMMUNE, PASSEZ À L'ACTION !

ACTION 1

STIMULEZ L'ENGAGEMENT CITOYEN

Pour tout marché public lié à un projet de production d'énergie sur votre territoire, exigez une participation citoyenne d'au moins 33%.

→ Consultez le helpdesk gratuit des marchés publics de SAW-B : clauses_sociales@saw-b.be

ACTION 2

FAVORISEZ DES PROJETS DE PRODUCTION

Soutenir les initiatives de partage, les communautés d'énergie et les réseaux de chaleur sur votre territoire, installer des outils de production, mettre à disposition des espaces vides (toitures, terrains, etc.), sensibiliser la population via des séances d'information... En tant que pouvoir local, vous avez beaucoup de leviers à votre disposition !

→ Pour en savoir plus, contactez les services du Facilitateur Partage et Communautés d'énergie de Bruxelles Environnement : facilitateur-pce@environnement.brussels

ACTION 3

CHOISISSEZ DES PRESTATAIRES D'ÉCONOMIE SOCIALE dans le cadre de vos travaux d'écoconstruction et de rénovation énergétique.

→ Retrouvez les prestataires spécialisés dans l'annuaire de l'économie sociale : conso.economiesociale.be

DES COMMUNES L'ONT FAIT !

La Commune de Woluwe-Saint-Pierre a décidé d'installer une chaudière bois qui apporte de nombreux bénéfices à la commune. Grâce à la coopération avec Coopeos, l'empreinte carbone a considérablement diminué, inscrivant Woluwe-Saint-Pierre dans une dynamique de transition écologique exemplaire. Et la valeur ajoutée de ce projet ne se limite pas à la simple installation d'une chaufferie bois : la valorisation des déchets de bois issus des coupes d'entretien d'arbres et arbustes permet de créer un cercle vertueux d'économie circulaire. La majorité des plaquettes de bois provenant d'entreprises de travail adapté : autant d'opportunités d'emploi pour des personnes en situation de handicap ! Enfin, la technologie utilisée permet de garantir de faibles émissions de CO2 et de maintenir une bonne qualité de l'air grâce à un filtre à microparticules. Woluwe-Saint-Pierre continue ainsi à concrétiser son Plan Climat en maximisant l'utilisation d'énergies renouvelables sur son territoire.



5

Agriculture et & alimentation DURABLES

DES SOLUTIONS À FOISON DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE



*Développement local, cantines scolaires, précarité alimentaire, biodiversité, impacts climatiques... Vous devez faire face aujourd'hui à ces **enjeux complexes**. Très active dans les secteurs agricoles et alimentaires, **l'économie sociale est une alliée** pour vous aider à développer des **solutions concrètes et adaptées** à la situation de votre territoire.*

DES ORGANISATIONS INNOVANTES

Coopératives de production agricole, coopératives de transformation et de commercialisation en circuits courts, marchés solidaires ou magasins participatifs : les organisations de l'économie sociale sont déjà actives en matière d'agriculture et d'alimentation durables. Elles proposent des **APPROCHES INNOVANTES** pour **RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS**, notamment la baisse du nombre d'exploitations, la difficulté d'installation et l'accès au marché.

En Wallonie et à Bruxelles, une quarantaine de coopératives citoyennes en circuits courts, fortes de près de **13.000 MEMBRES**, travaillent déjà en direct avec **1.526 PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES** locaux.

LA QUALITÉ COMME RAISON D'ÊTRE

Toutes ces organisations d'économie sociale partagent la volonté de proposer une alimentation :

- de **QUALITÉ** et de **SAISON**,
- **ACCESSIBLE** à toutes et tous,
- qui crée du **LIEN** entre les personnes qui produisent et celles qui mangent,
- à partir de pratiques agricoles **RESPECTUEUSES DE LA TERRE ET DE LA SANTÉ**,
- qui assure une **RÉMUNÉRATION JUSTE** des producteurs et productrices,
- dans une logique de **CIRCUIT COURT**, moteur de développement économique local.





DES ATOUTS POUR VOTRE TERRITOIRE

Les organisations d'économie sociale sont ainsi une ressource précieuse pour **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE**. Elles contribuent à :

- ④ Maintenir le tissu agricole et économique,
- ④ Renforcer l'autonomie alimentaire, source de retombées économiques durables,
- ④ Créer des opportunités d'emploi, de formation et des espaces d'insertion socioprofessionnelle,
- ④ Lutter contre la paupérisation et la précarité alimentaire,
- ④ Préserver les espaces naturels et agricoles en protégeant l'environnement,
- ④ Animer et valoriser votre territoire,
- ④ Impliquer tous les citoyens et citoyennes dans la gestion locale



VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AGIR

L'agriculture et l'alimentation sont des sujets très concrets sur lesquels vous pouvez agir à l'échelle de votre commune, avec le soutien des organisations de l'économie sociale.

MAINTIEN DES TERRES AGRICOLES PUBLIQUES, DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS, CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE ou **MARCHÉS PUBLICS** : vous avez des leviers à votre disposition !

DANS VOTRE COMMUNE, PASSEZ À L'ACTION !



ACTION 1

VALORISER LE PATRIMOINE FONCIER

Plutôt que de vendre leur patrimoine foncier, certaines communes ont imaginé des solutions innovantes et durables, comme :

- **FACILITER LA REPRISE DES TERRES AGRICOLES PUBLIQUES** ou l'installation de paysans et paysannes, en spécifiant des critères d'attribution en faveur de l'environnement, de la santé, de l'emploi ou de la commercialisation locale ;
- **MOBILISER DU PERSONNEL PUBLIC** pour cultiver la terre et développer des projets au service de la collectivité ou pour des organisations locales d'aide alimentaire.

Et tout commence par un inventaire précis des terres publiques et de leurs conditions d'utilisation !

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le Guide de gestion des terres publiques

Contactez le mouvement Terre-en-vue, dont la mission est de faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable : www.terre-en-vue.be

ACTION 2

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Production locale, prix juste, mise en valeur du terroir : les circuits courts de l'économie sociale sont une aubaine pour les territoires. Comment faire ? Voici leurs bonnes pratiques.



IDENTIFIER L'OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE
des coopératives d'économie sociale membres du Collectif 5C qui rassemble coopératives citoyennes, points de distribution et producteurs et productrices alimentaires en circuit court, en Wallonie et à Bruxelles : www.collectif5c.be



FAIRE CONNAÎTRE CETTE OFFRE AUPRÈS DES ORGANISATIONS LOCALES
(ASBL, maisons de repos et de soins, pouvoirs locaux, etc.) susceptibles de s'approvisionner en circuit court.



SENSIBILISER LES MANGEURS ET MANGEUSES à la qualité de l'alimentation, en participant à la prochaine édition du Festival *Nourrir Bruxelles*, ou en proposant des potages collations de légumes bio de saison aux élèves avec le Collectif Développement Cantine Durable.



ORGANISER UN MARCHÉ EN CIRCUIT COURT
Pour donner de la visibilité et faciliter la vente directe de produits locaux durables.

POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez les Festivals Nourrir sur www.nourrir-humanite.org

Informez-vous auprès du Collectif 5C : www.collectif5c.be

ASSOCIER INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION AU GOÛT

La plupart des enfants ne connaissent que les goûts formatés par l'industrialisation et la malbouffe. Le Potage-collation du Collectif Développement Cantine Durable fait le pari d'un retour à une alimentation saine par l'éducation à des goûts authentiques. Et les stagiaires du centre d'insertion socioprofessionnelle qui réalisent ces préparations trouvent un véritable sens et une motivation nouvelle à leurs tâches et à leur formation.

Grégory Rombaux, Formateur cuisine à Graines de Cuisine, secteur HoReCa du CISP Prorienta - Tournai

ACTION 3

COLLABORER AUTOUR DE L'ALIMENTATION DURABLE

- 🕒 **RÉUNISSEZ** les organisations et les citoyens et citoyennes d'un même territoire mobilisées autour des différents enjeux de l'alimentation : production, transformation distribution, droit à l'alimentation, lutte contre la pauvreté, santé, qualité de vie, environnement, emploi, agriculture, développement local, identité culturelle, éducation, etc.
- 🕒 **RASSEMBLEZ-LES** au sein d'une plateforme de dialogue et de réflexions sur le système alimentaire de ce territoire.
- **VOUS OBTENEZ** un Conseil sur l'Alimentation durable qui a pour objectif de soutenir une dynamique de transition vers un système alimentaire durable local.

À l'échelle d'un territoire, un tel Conseil permet de faire un état des lieux, d'échanger des bonnes pratiques, de consulter les différentes parties prenantes, de renforcer la cohérence entre les projets locaux, développer des initiatives, de coconstruire des solutions inclusives. Bref : c'est une formidable ressource pour développer des projets autour de l'agriculture et de l'alimentation durables sur votre commune !

DES COMMUNES L'ONT FAIT !

La Commune d'Ixelles tient un Conseil consultatif de l'alimentation durable et a développé « Ixelles à table », une séquence de 7 projets d'alimentation durable de formation, sensibilisation et d'éducation permanente à l'alimentation durable. La Commune de Schaerbeek a, elle aussi, lancé un Conseil local de l'alimentation durable pour adapter à son territoire la stratégie régionale Good Food de promotion d'un système alimentaire plus durable et plus équitable.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour découvrir d'autres initiatives, rendez-vous sur le portail Good Food : www.goodfood.brussels



ACTION 4

RENDRE LES MARCHÉS PUBLICS PLUS RESPONSABLES

Les procédures de marchés publics sont un formidable **OUTIL À VOTRE DISPOSITION** pour s'inscrire dans une dynamique d'alimentation durable. C'est notamment le cas pour une démarche de cantines durables. L'introduction de critères géographiques n'est certes pas (encore) autorisée par l'Union européenne. Et en Région bruxelloise, une circulaire ministérielle impose d'intégrer des critères écologiques, sociaux et éthiques dans les marchés publics. Vous pouvez donc faire preuve d'ambition avec :

- des **CLAUSES ENVIRONNEMENTALES** (saisonnalité, certification biologique, mesure anti-gaspillage, gestion des déchets, etc.),
- des **CLAUSES SOCIALES** (formation, personnel en insertion socioprofessionnelle et sous-traitance),
- des **CLAUSES ÉTHIQUES**, liées par exemple à des conditions de travail justes et humaines,
- des **CLAUSES DE GOUVERNANCE** encourageant une gestion démocratique.

À la pointe de ces enjeux, les organisations d'économie sociale seront des prestataires de qualité pour satisfaire à ces critères.

POUR EN SAVOIR PLUS

Posez vos questions et soumettez votre cahier des charges pour une relecture critique à Bruxelles Environnement via greenprocurement@environnement.brussels.

Contactez le helpdesk gratuit de SAW-B, fédération d'économie sociale, pour vous aider à intégrer des clauses sociales dans vos marchés publics : clausessociales@saw-b.be

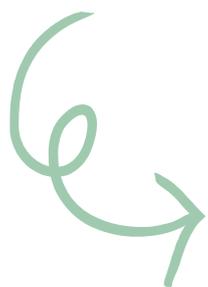




6

Réemploi, recyclage & économie CIRCULAIRE

L'ÉCONOMIE SOCIALE A UNE LONGUEUR D'AVANCE



Relocalisation d'activités, création d'emplois, valorisation des ressources locales, opportunités de développement : l'économie circulaire peut être une véritable opportunité pour votre commune, en vous appuyant sur l'expertise des organisations d'économie sociale. Car l'économie sociale conjuguée à l'économie circulaire permet d'entreprendre autrement pour répondre aux défis socio-économiques locaux.



DES ORGANISATIONS PIONNIÈRES ET INNOVANTES

Qui ne connaît pas les Ressourceries, les Petits Riens et les bulles à vêtements Terre ? Ou les innovations que sont les ateliers vélo ou les Repair Cafés ? Pionnières de l'économie circulaire, ces organisations d'économie sociale **COLLECTENT, TRIENT, RÉPARENT, UPCYCLENT ET RECYCLENT** des objets du quotidien, des textiles à l'électroménager en passant par des vélos et d'autres déchets devenus des ressources. Certaines entreprises se sont même **SPÉCIALISÉES** dans la découpe de structures métalliques et autres nettoyages liés à la rénovation de sites industriels, pour les préparer à de nouvelles activités. D'autres favorisent le réemploi d'objets et de matériaux de construction, comme les panneaux solaires, les boîtiers électriques ou les portes. D'autres font de l'upcycling en transformant, par exemple, d'anciens châssis en abris de vélos ou en serres. Elles connaissent parfaitement les filières, maîtrisent les flux et les externalités. L'économie circulaire est leur cœur de métier.

DES EMPLOIS LOCAUX ET NON DÉLOCALISABLES



Les **ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE** ne se contentent pas de réduire les flux de déchets : elles **CRÉENT AUSSI DES EMPLOIS** pour des personnes défavorisées qui collectent, trient, revalorisent et revendent ces objets. Elles contribuent également à **LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION**, en proposant à petits prix des objets revalorisés, dans des boutiques solidaires de seconde main. L'économie sociale et circulaire dispose de tous les leviers nécessaires pour devenir un **MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL** et un véritable atout dans votre commune.

POURQUOI DÉCLINER ÉCONOMIE CIRCULAIRE AVEC ÉCONOMIE SOCIALE ?

+ PLUS DE STABILITÉ

La priorité des entreprises d'économie sociale est toujours de maintenir leurs activités, leur personnel et leurs services. Délocaliser n'est pas une opportunité. Un partenariat avec elles s'inscrit dans la durée.

+ PLUS D'INCLUSION

L'économie sociale et circulaire crée de l'emploi local et des opportunités de formation et d'insertion socioprofessionnelle aux personnes fragilisées. En collaborant avec les CPAS, les entreprises conventionnelles et les associations locales, elle permet de renforcer la cohésion socio-économique sur votre territoire.

+ PLUS DE SOLIDARITÉ

Les boutiques solidaires de seconde main proposent des objets du quotidien à des prix plus abordables que dans les commerces conventionnels. Plus accessible pour les uns, l'achat est aussi plus engagé pour les autres !

+ PLUS DE PROPRETÉ

Les organisations d'économie sociale valorisent aussi des fractions de déchets ressources qui n'intéressent pas forcément les entreprises conventionnelles. Leurs services à la source permettent de limiter les dépôts clandestins et de contribuer efficacement à la préservation de l'environnement.



FAVORISEZ L'ÉCONOMIE SOCIALE ET CIRCULAIRE LOCALE !

L'économie circulaire est encouragée à tous les niveaux de décisions. Vous aussi, vous pouvez agir en vous appuyant sur l'expertise des entreprises d'économie sociale.

En 2022, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté une feuille de route pour stimuler le réemploi sur son territoire en intégrant des mesures de soutien à l'économie sociale. L'objectif est de doubler le volume de collecte pour la préparation au réemploi et atteindre 5 kg par an par habitant d'ici 2025.

SÉCURISER LES COLLECTES :

UN PREMIER LEVIER EFFICACE !



POUR UN RÉSEAU DE COLLECTE DENSE ET HOMOGENE

Vous voulez inscrire votre commune dans une démarche d'économie sociale et circulaire ?

PARTICIPEZ AU MAILLAGE DE COLLECTE dans la Région ! Dans le cadre de la collecte des déchets textile, la Fédération RESSOURCES préconise, par exemple, l'installation d'une bulle de collecte à vêtements par 1.000 habitants. **FACILITEZ** également l'**ACCÈS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS**, notamment pour les objets du quotidien, en contribuant à leur bon acheminement vers une Ressourcerie® régionale ou para-régionale : ces déchets-ressources seront reconditionnés et revendus localement à des prix accessibles. Et c'est autant de dépôts sauvages en moins !

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez plus d'informations dans le mémorandum de RESSOURCES, la fédération des entreprises sociales et circulaires : www.res-sources.be

UN SUIVI SUR LE TERRAIN

La collecte de nouvelles ressources attise la convoitise d'opportunistes ou d'illégaux qui collectent en porte-à-porte ou placent des bulles à vêtements illicites pour détourner des dons pour leur profit personnel. Soyez attentifs aux plaintes de la population et du secteur, intervenez en cas de collectes non autorisées. **MAINTENIR UN RÉSEAU LÉGAL ET CONVENTIONNÉ PROTÈGE LA POPULATION DES ESCROQUERIES** et **PERMET DE PRÉVENIR LES INFRACTIONS** environnementales, comme les dépôts clandestins, sur votre commune.

ZÉRO TOLÉRANCE POUR LES ESCROQUERIES

On sait que ces collectes illégales partent vers des pays de l'Est, dans le Proche-Orient et en Afrique du Nord, mais aussi sur des marchés locaux. Ils cherchent à valoriser les meilleures pièces et abandonnent les déchets au pied d'une bulle, derrière un parc à conteneur, ou même dans le centre de tri clandestin qu'ils ont mis en place. Ces lieux clandestins sont régulièrement mis à jour et plusieurs instructions judiciaires sont en cours.

Franck Kerckhof, directeur adjoint de RESSOURCES, fédération des entreprises sociales et circulaires

DES MARCHÉS PUBLICS PLUS RESPONSABLES



En intégrant des considérations circulaires dans vos marchés publics, vous encouragez les prestataires potentiels à mettre en place des solutions pour réduire l'impact environnemental de leurs activités. Vous pourriez exiger, par exemple, qu'au moins 20% de produits soient reconditionnés ou issus du réemploi dans la prestation des services demandés.

UN CHOIX TROIS FOIS GAGNANT

Chaque euro investi dans l'économie sociale et circulaire génère un triple impact, social, économique et environnemental, positif pour la collectivité!

Anne-Sophie Canart, Présidente de RESSOURCES, fédération des entreprises sociales et circulaires

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le site de RESSOURCES, la fédération des entreprises sociales et circulaires : www.res-sources.be

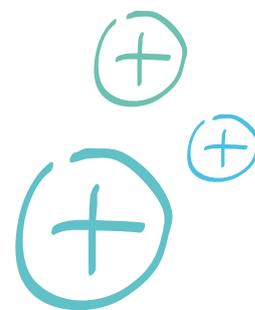


LES PETITS RIENS, BIEN PLUS QUE DE LA SECONDE MAIN !

Vous connaissez certainement les bulles textiles, si pratiques lors des grands nettoyages, et peut-être nos magasins qui offrent de bonnes affaires tout en étant respectueux de l'environnement. Mais derrière Les Petits Riens se cache une grande histoire d'impact, depuis 1937. De l'impact environnemental, car faire un don dans une bulle des Petits Riens, c'est faire un geste pour l'environnement. Nous traitons chaque année près de 6.000 tonnes de textile et autant de déchets évités. Mais déposer un sac de vêtements dans une bulle, c'est aussi et surtout soutenir un modèle d'économie sociale fort. Notre activité économique permet l'insertion socio-professionnelle de près de 500 personnes chaque année, à travers une multitude de métiers. Et ce n'est pas tout : les bénéfices engendrés sont investis dans les actions sociales des Petits Riens, principalement axées sur l'hébergement et le logement de personnes sans-abri et l'accompagnement de personnes en situation de précarité.

Claudia van Innis, chargée de communication sociale et institutionnelle chez les Petits Riens





L'économie sociale, tout bénéf pour ma commune



Ed. responsable : Bénédicte Sohet -ConcertES
(Avenue de Cîteaux 114, 1348 Louvain-la-Neuve)
Rédaction : Julie Lenoir et Virginie de la Renaudie
Photos : Max Romain
Graphisme : LemonSide SC
Impression : Entreprise de Travail Adapté - APN

CONTACT

contact@concertes.be

010/456.450

Plus d'info sur commune.economiesociale.be

Version NL disponible en ligne